CHAVILLE

Tournage de films

Vous souhaitez tourner un film, un court-métrage ou une série à Chaville ? Consultez les tarifs pratiqués par la commune et faites votre demande d'autorisation de tournage en ligne.



Remplissez le formulaire en ligne pour envoyer votre demande

Information des riverains

Une information à destination des riverains, commerçants et associations concernés par le tournage doit être systématiquement diffusée, au minimum 5 jours avant le début du tournage, lorsque commence la réservation des emplacements de stationnement par l'équipe prestataire. Cette information permet de signaler les contraintes éventuelles pouvant perturber l'environnement.

Les tarifs

Les tarifs ont été fixés en séance du Conseil municipal.

Tarifs ↓

REDEVANCES LIÉES AUX TOURNAGES DE FILMS SUR LA VOIE PUBLIQUE OU EMPRISE PUBLIQUE	TARIF
Prises de vue cinématographiques de jour (de 7h à 20h)	
• Avec perturbation de la circulation	1 230 €/jour
• Sans perturbation de la circulation	671 €/jour
Prises de vue cinématographiques de nuit (de 20h à 7h)	
• Avec perturbation de la circulation	1 566 €/nuit
• Sans perturbation de la circulation	1 118 €/nuit
Prises de vue cinématographiques couplées avec la location d'un bâtiment communal	
• Forfait comprenant la location du bâtiment et 5 places de stationnement en domaine public	Selon le tarif appliqué par l'administrateur du bâtiment ou par la Ville
• Au-delà de 5 places de stationnement en domaine public	2,23 €/m²/jour
Prises de vue cinématographiques réalisées par les élèves des établissements scolaires ou universitaires	Forfait de 111,84 €
Emprise nécessaire à la restauration	2,80 €/m²/jour

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service Communication au 01 41 15 47 40 ou **par courriel**

Tournages de films et séries



VILLE DE CH VILLE
1456 AVENU ROGER SALENGRO
92370 CHA LLE

01 41 15 00 00

Horaire
08h30 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS